Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 672

Artikel: Les Centrales féminines en Suisse allemande

Autor: M.Sf.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 7 NOV. 1944

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ* Emilie GOURD, Crêts de Pregn

ADMINISTRATION Mⁿ• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25 Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm

Si je ne peux pas réaliser mon idéal, je puis au moins idéaliser ma réalité.

Adèle KAMM.

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir du 7 novembre la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leurs quartiers d'hiver, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à

17, rue Töpffer (Tél. 5.31.68)

et non plus, comme tous ces derniers et non plus, comme tous ees uermers mois, aux Crêts-de-Pregny, tout envoi fait à une autre adresse subissant un retard en tout cas d'un courrier,

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Cinq millions de femmes vont voter...

...Oui, en France, lors des élections de février 1945 pour les Conseils généraux et départementaux. Cinq millions — plus que la population totale de notre pays. Et nos toutes proches voisines, à Annemasse, à Ferney, de l'autre côté du lac, à Thonon, à Evian, à la frontière du Jura neuchâtelois, toutes vont vo-ter. Malgré les temps troublés, les difficultés innombrables de réorganisation du pays, l'incertitude du lendemain, on ne trouve pas, pour elles, que « le moment est mal choisi...» Messieurs — et vous aussi, Messdames, qui prétendez ne pas être suffragistes — ne trou-

vez-vous pas que notre pays se place mainte-nant en une bien ridicule posture?

La lutte contre les maladies vénériennes

Alors que le traitement de la syphilis par Alors que le traitement de la syphilis par les médicaments arsénicaux, en usage depuis la découverte du Salvarsan en 1910 déjà, avait diminué d'une manière notable l'incidence de cette dangereuse maladie, pendant longtemps, la fréquence de la blennorragie resta stationnaire. Cette affection, dont le traitement était long et pénible, était considéré comme une maladie tenace, difficile à guérir, donnant lieu, spécialement chez les malades négligents, à de sérieuses complications.

Vers 1938, on découvrit un traitement ra-Vers 1938, on découvrit un traitement rapide et des plus faciles, grâce aux nouveaux médicaments sulfamidés, dont le plus important est le Cibazol. En général, les statistiques indiquaient une guérison complète en 2 jours dans 95 à 98 % des cas. Ces résultats surprenants étaient satisfaisants, non seulement pour les malades, mais au point de vue social, grâce à la disparition des sources de contagion. C'était un grand succès qui permettait aux hygiénistes les plus grands espoirs, même celui de voir disparaître la blennorragie.

poirs, même celui de voir disparaître la Dien-norragie.

Dans des conditions aussi optimistes au point de vue sanitaire, qu'adviendrait-il de l'aspect moral du problème?

En 1939 déjà, à une séance de la Com-mission consultative des questions sociales de la S. d. N. à Genève, le Dr. Cavaillon, se-crétaire de l'Union internationale contre le cretaire de l'Union internationale contre le péril vénérien, soulevait la question des réper-cussions sur la moralité publique des résultats si encourageants des traitements de la blenst encourageants des trattements de la blen-norragie par les sulfamidés. Prévoyant que la peur de la maladie serait toujours moins un motif de retenue pour éviter la contagion, il recommandait une propagande d'autant plus active auprès de la jeunesse spécialement, mais une propagande insistant surtout sur l'éducation morale et la maîtrise de soi-même.

Qu'en est-il actuellement?

Nos lecteurs auront certainement lu dans la presse la notice de la Société suisse contre maladies vénériennes et les résultats indiqués au sujet du traitement par les sulfa-

Un message de notre nouvelle Présidente nationale

Chères lectrices du Mouvement Féministe.

La nouvelle Présidente de l'Alliance natio-La nouvelle Présidente de l'Alliance natio-nale de Sociétés féminines suisses tient à réi-térer ses remerciements aux Sociétés féminines romandes qui ont proposé et appuyé sa candi-dature à la présidence de l'Alliance. Elle les remercie de la grande confiance qu'elles lui témoignent, et mettra toute sa conscience à la mériter pleinement... L'insigne honneur dont elle est l'objet, elle le reporte en partie sur la Suisse romande, qui désormais prési-dera aux destinées de l'Alliance. Elle aime-rait partager assis toute la ioie au'elle évorune sera aux aestinees de l'Aduance. Eue anne-rait parlager aussi toute la joie qu'elle éprouce à pouvoir travailler au bien de la commu-nauté: il n'y a, en effet, pas de joie plus grande que celle de servir les autres dans le Bien, le Vrai, le Beau.

Bien, le Vrai, le Beau.

Elle espère pouvoir grouper autour d'elle en une collaboration étroite, en une solidarité cordiale, les femmes de la Suisse romande, car la tâche de reconstruction qu's nous attend sera difficile et lourde, et il faudra nous unir toutes pour la mener à bien. La nouvelle Présidente de l'Alliance s'efforcera de suivre la voie de ses' devancières, de Mle Clara Nef en particulier qui, durant neuf ans, a accompli sa tâche avec la plus grande distinction. Comme elle, elle s'appliquera à remplir son devoir avec énergie et fermeté, avec justice et équité, avec courage et enthousiasme, avec tout son savoirfaire, en un mot avec tout son cœur. Elle s'evertuera aussi à rapprocher toujours das'évertuera aussi à rapprocher toujours da-

midés. Dès l'été 1942, en Suisse, on observe une augmentation progressive du nombre des cas de blennorragie qui résistent au traitement rapide. D'après les statistiques, les guérisons rapides de la blennorragie ¹ par les médicaments sulfamidés n'étaient plus à la fin de 1943 que de 50 %, alors que les cas de résistance à ces 'médicaments s'élevaient à 25 %. La blennorragie est redevenue une maladie grave, dont le traitement est difficile et long et dont les complications sont redoutables si le malade néglige de se faire soigner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.

gner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.
D'après les médecins spécialistes, la cause de ces échecs serait due aux traitements sulfamidés insuffisants et prolongés ainsi qu'à leur usage abusif. L'augmentation de virulence de l'agent de la blennorragie fait craindre pour l'avenir une recrudescence de cette maladie. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette question, d'autant plus qu'on observe aussi dans certaines régions une tendance à une augmentation de fréquence de la syphilis. Ainsi, dans une clinique dermatologique d'une ville suisse, les cas de syphilis contagieuse ont triplé en 1942, déjà. Le dérèglement sexuel, la facilité des mœurs, la négligence des malades étant une cause es-

dereglement sexuel, la facilité des mœurs, la négligence des malades étant une cause essentielle de la propagation de ces maladies, que penser de l'insoucience des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays en

que penser de l'insoucience des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays, en 1943, sur 710 malades, 174 suivaient régulièrement leur traitement et 322 irrégulièrement? que, dans une policlinique de la même ville, sur 213 malades, 130 sont irréguliers et 83 réguliers? Grâce à l'activité si nécessaire de l'assistante sociale de ces services, ces malades sont ramenés au traitement et rappelés par des lettres et par des visites à domicile.

¹ « Pour éviter tout malentendu, on doit affirmer que si les sulfamidés ont perdu de leur efficacité contre la blennorragie, ils gardent cependant toute leur puissance d'action et de guérison vis-à-vis des autres maladies (pneumonie, méning gite, fièvre puerpérale, septicémie, etc.) ».

(Société suisse contre les maladies vénériennes)

vantage les femmes de la Suisse allemande et les femmes de la Suisse romande, pour vantage tes femmes de la Suisse attendate et les femmes de la Suisse romande, pour que, toules ensemble, elles forment une grande famille bien unie, où l'on s'estimera, eù l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

cù l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

Le programme de l'Alliance restera ce
qu'il a toujours été: conforme aux traditions il s'appliquera aux grands problèmes
de l'heure. Il comprendra cette année. l'étude
toujours plus poussée des assurances sociales:
assurance-maternité, assurance-vieillesse, et
nos Commissions spécialisées ne négligeront
rien pour ticher de faire avancer ces projets. Tous les soins seront apportés aussi à
l'étude des occasions de tracail, du travail
éminin en particulier. Nous essaverons de l'étude des occasions de travail, du travail féminin en particulier. Nous essayerons de faire agréer une déléguée à la commission Zipfel, pour protéger nos intérêts. La ques-tion de l'éducation nationale de la jeune fille sera étudiée avec la plus sérieuse attention : en qualité de pédagogue la nouvelle prési-dente s'attachera particulièrement à ce projet dont la réalisation lui tient fort à cœur.

Ce programme comprendra toujours la lutte contre l'alcoolisme et contre l'immora-lité. Le Comité de l'Alliance s'appliquera toujours aussi à améliorer les conditions de la famille, cette cellule de l'Etat. Et toutes la famille, cette cellule de l'Elal. Et toutes les suggestions émanant de nos Sociétés af-filiées seront examinées avec beaucoup d'at-tention et suite leur sera donnée dans la mesure du possible. L'Alliance adhérera éga-lement à la collaboration internationale et à «la reconstruction, car ce qui se passe au delà de nos frontières ne peut laisser la femme suisse indifférente.

Chères Sociétés affiliées à l'Alliance res-tons bien unies et allons de l'avant avec cou-rage. Je compte sur vous, comptez sur moi Adrienne Jeannet.

L'aspect sanitaire et l'aspect moral de ce L'aspect santiaire et l'aspect morat de ce problème ne peuvent donc être dissociés. Malgré tous les progrès de la thérapeutique et toutes les facilités du traitement, une pro-pagande et une éducation constantes du pu-blic et des malades sont indispensables pour éviter les conséquences personnelles et socia-les de ces maladies, ainsi que le renforce_r ment de la résistance morale de la jeunesse. Dr. M. S.

MERCI... et bien chaleureusement aux amis connus et inconnus qui ont continué à contribuer par leurs versements à la reconstitution de notre fonds de roulement, allégeant ainsi de beaucoup les soucis de celles qui sont responsables de notre journal. (On souscrit à notre compte de chèques postaux, 1. 943, pour une part à fonds perdu: 20 fr.; une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr., de préférence en groupant les quarts et les demi-parts entre plusieurs amis du Mouvement).

La mobilité de la main-d'œuvre

Mile Madeleine Jaccard, secrétaire au Dispensaire antituberculeux de Lausanne et licenciée ès sciences sociales, a soutenu, cet été à Lausanne, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences sociales. Son travail forme le premier numéro d'une collection d'études des faces que la constant de la des économiques qui sera publiée sous le vo-cable *La Nouvelle Ecole de Lausanne*, la pre-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSFIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

mière Ecole de Lausanne étant celle des Léon

mière Ecole de Lausanne étant celle des Léon Walras et des Vilfredo Pareto. Le travail de M^{IL} Jaccard, intitulé *La mobilité* de la main-d'œuvre et le problème du chômage et de la pénurie des travailleurs, est d'une im-portance capitale dans les circonstances actuel-les, qu'il s'agisse du déplacement de la maind'œuvre ou de l'adaptation de la main-d'œuvre à d'autres tâches. L'importance de ce problème deviendra énorme à la fin des hostilités, quand devientra enorme a la fin des nostilités, quand il faudra donner du travail à tous les démobi-lisés, à tous les travailleurs rentrés chez eux. Le droit au travail, qu'on le veuille ou non, existe; c'est le devoir de la collectivité de four-nir du travail à chacun. Mie Jaccard a étudié les déplacements interrégionaux et interprofes-ciennels. Desse le resembles postilées est tièces de la collection. les déplacements interrégionaux et interprofes-sionnels. Dans la première partie de sa thèse, elle examine la mobilité de la main-d'œuvre dans la spontanéité ou le laisser-faire, en temps de capitalisme libéral, puis la mobilité sous les systèmes autoritaires du passé et du présent. La politique du transfèrement par contrainte a été poussée à son maximum sous le régime national-socialiste. N'y a-t-il pas une solution acceptable entre l'insuffisance et l'affreuse contrainte de notre époque?

Faisant œuvre constructive, la candidate

proposé des solutions combinant la spontanéité, l'autorité, la psychologie et l'humanité. Les trans-fèrements futurs devraient comprendre trois périodes: Pinformation, la délibération, et l'exécution (frais de voyages, ventes des biens, nouvelles installations, autant de problèmes peu aisés à résoudre). Pour la mobilité de profession à pro-fession sera utilisée la méthode du réapprentissage. En ce qui concerne la Suisse, M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux occasions de travail, après avoir étudié les nouvelles occasions de travail, s'est vite rendu compte qu'il fallait aussr étudier le problème de la main-d'œuvre et de étudier le problème de la main-d'œuvre et de son rapide transfert d'une occupation à une

Commission d'experts, La Commission d'experts, composec de Mon.

A. Deluz, directeur de l'Ecole des Sciences
politiques et sociales, H. Borle, professeur d'écoconomie commerciale, F. Oulès, professeur d'économie politique, et le directeur de la thèse, ont
adressé à la candidate de vives félicitations pour son travail intelligent; sa méthode rigoureuse, son étude fouillée et bien documentée, ins-tructive, bien écrite, maniant habilement les faits et les concepts. Non seulement M^{IIe} Jaccard a obtenu le doctorat ès sciences sociales, mais en-core le prix (fr. 200.—) de l'Ecole des sciences sociales et politiques.

Les Centrales féminines en Suisse allemande

C'est au début de la première guerre mondiale que des Zurichoises, déjà occupées de travail social, cherchèrent à mettre les forces féminines au service des besoins de l'heure et, minines au service des besoins de l'heure et, depuis lors, elles n'ont pas dévié du but qu'elles s'étaient tracé, bien au contraire; elles ont étendu Jeur activité à d'autres domaines toujours plus nombreux, créant par exemple un Office de consultation pour le choix d'une profession, un Office de placement, ou vouant toute leur attention à l'économie domestique. toute feur attention à l'économie donnésique. Certaines de ces œuvres sont devenues des corps indépendants, tels que le *Fuseau*, magasin de vente de travaux artistiques exécutés par des femmes, le *Lettenhof*, colonie d'habitations, l'Aide des vacances, la Communauté de travail pour le service ménager, etc.; quelques-unes d'entre elles, reconnues d'utilité publique, sont

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

devenues des Offices municipaux. Il va de soi que les difficultés n'ont pas manqué, mais les pionnières ont persévéré vaillamment, partant de l'idée que, tant que les femmes n'ont pas droit à participer officiellement à la chose pu-blique, il faut au moins qu'elles trouvent aide, protection et conseils auprès d'une Centrale fé-

minine.

La « Journée cantonale », organisée par la Centrale zurichoise sous le titre Nos enfants, notre école, éveilla un très vif intérêt, car il est inconcevable que, dans une démocratie progressiste, sur une question aussi importante pour le développement de l'enfant que la nouvelle législation scolaire zurichoise, la femme et la mère n'aient pas un mot à dire. Une pétition signée par 43 organisations féminines, concernant la transformation de l'école supérieure, le choix et la formation du personnel enseignant, la séparation des filles et des garcons dans la dernière classe scolaire, les classes trop nombreuses, l'ex-clusion de la femme mariée de l'enseignement, et l'éligibilité de la femme dans les commissions scolaires de toutes les communes du can-ton, a été adressée au Département de l'instruction, mais est restée jusqu'à ce jour sans résultat positif.

Une foule de questions, urgentes pour la plu-part, ont mis à contribution la Centrale de Bâle. Un crime crapuleux, commis au début de l'année 1943, incita les membres de la Centrale, sou-tenue par le Conseil de l'Eglise réformée, la Ligue des femmes abstinentes et l'Union socialiste des abstinentes, à adresser au gouverne-ment une pétition demandant un contrôle plus sé-vère des auberges de la ville, la fermeture des bars et dancings avant deux heures du matin, et la défense pour les jeunes d'assister à ces soi-rées. Malgré de très vives controverses de la part des milieux intéressés, il fut décidé de limiter aux seuls samedis et dimanches l'ou-verture de ces locaux jusqu'à deux heures du matin. La requête de porter de 16 à 18 ans l'âge matin. La requete de porter de lo a la alis l'age de fréquentation des cinémas pour les jeunes gens a été répoussée pour des raisons trop longues à énumérer ici; on s'est contenté d'exiger un contrôle plus sévère des, visiteurs de la part de la direction et du personnel, et d'étendre aux parents du délinquant les punitions provenant de l'infraction à la loi. La demande de dé-signer une femme dans la Commission de la caisse publique de maladie a enfin obtenu du succès et c'est une représentante du parti succès et c'est une représentante du parti so-cialiste qui y siégera dorénavant. La question de l'école obligatoire de perfectionnement pour l'économie domestique est en voie de réalisation. Des cours, organisés dans le cadre de « Armée et foyer », ont obtenu un très vif succès, de même qu'une action en faveur des réfugiés, Jusqu'à présent, les démarches entreprises en vue d'obtenir la reconnaissance of-ficielle des jeunes citoyennes ayant atteint leur



majorité n'ont pas encore été couronnées de succès, et l'on paraît très sceptique quant à la réa-lisation prochaine de ce vœu! Des membres de la Centrale bâloise sont représentées dans plus de 16 Commissions, Comités et sociétés d'assistance, ce qui est la meilleure preuve de sa compétence et de son infatigable activité; ajoutons qu'une femme, inspectrice des maîtresses de tra-vaux à l'aiguille, vient d'être nommée membre de la Commission de censure des cinémas.

La Fédération bernoise, elle aussi, a consacré e multiples efforts au bien général, à l'organisation d'œuvres sociales et philanthropiques, de cours et de conférences, d'expositions et de ventes. Le secrétariat a été mis à contribution durant toute l'année, et a liquidé de nombreuses affaires. Ses heures de consultation répondent à un réel besoin, car combien de femmes dési-rent trouver une oreille compatissante à leurs ennuis, leurs misères, leur situation plus ou moins digne d'intérêt! Elles cherchent surtout à se confier à une personne en dehors de leur famille, trop souvent juge et partie, et qui se prononce en toute objectivité sur leur cas. Voici, par exem-ple, la femme d'un buveur invétéré, ou une jeune mère abandonnée, ou une autre encore à laquelle on a retiré ses enfants, des vieillards dans la misère, des veuves et des orphelins ayant besoin d'un secours moral ou matériel, et toutes celles qui cherchent une solution à la question épineuse des domestiques! Au compte des se-cours accordés, nous relevons les postes les plus divers: contributions à des soins de maladie ou des séjours d'hôpitaux, achat d'articles or-thopédiques, de lunettes, de médicaments, de vê-

Vente au numéro...

Une de nos fidèles abonnées, qui est en même

temps une de nos collaboratrices, nous fait part de sa déconvenue: désirant un numéro supplé-mentaire du Mouvement — pour préciser, c'était cetui qui rendait compte des journées de l'Al-liance à Zurich — elle le demanda au kiosque à

journaux le plus proche. Ce à quoi la vendeuse — il est vrai que c'était une remplaçante — ré-

torqua qu'elle n'avait pas ce journal, ne le con-

naissait pas et n'en avait jamais entendu parler: Et l'acheteuse au numéro dut s'en retourner dé-

munie et déconfile.

Faut-il dire ici que sa mésaventure ne nous
étonne en aucune façon? Car, bien que notre
journal soit régulièrement remis à ses gérantes
de kiosques par l'Agence Naville — de la complaisance de laquelle nous ne pouvons que nous
louer — un coup d'œit jeté à l'inventaire des
mombreux kiosques à journaux de la ville de
Genève ne nous a que trop fréquemment prouvé
une rares hien rares sont les marchandes aui le

que rares, bien rares, sont les marchandes qui le

mettent en devanture. Une toutefois, que nous connaissons bien, l'affiche régulièrement, qu'il pleuve, vente, neige ou que le soleil brille. Mais

pour les autres, ce papier surnuméraire que per-sonne ne leur demande jamais n'est qu'un inutile

Pas de solidarité féminine! direz-vous. Certes,

si toutes les vendeuses de tous les kiosques

avaient le temps de jeter un coup d'æil sur notre défend les intérêts des femmes, de toutes les fem-mes, les leurs qui sont aussi les nôtres, et com-

ment il travaille à préparer pour toutes un meil-leur avenir. Mais puisque aucune acheteuse ne le

munie et déconfite.

et encombrant chiffon...

tements, séjours de vacances, secours d'hiver, etc., etc. Mais c'est précisément la qu'intervient le etc. Mais c'est précisément là qu'intervient le plus heureusement la Centrale; elle cherche et trouve le remède désiré, compatit aux sou d'ordre moral et financier, et avant tout, s force de gagner la confiance de ceux qui s'adressent à elle et leur prête aide et réconfort. Partout, cette influence bienfaisante de la com-préhension féminine se fait sentir: et l'on ne peut qu'admirer ces femmes vaillantes qui, sans se lasser jamais, prêtent bénévolement aide et assistance à leurs semblables, donnant le plus bel exemple d'entr'aide et de solidarité féminines.

IN MEMORIAM

Mme Jayet-Besson

Depuis plus de deux ans, elle avait dû renoncer à assister à nos assemblées du Suffrage féminin ou de la Fédération des Unions de femmes; la maiadie, cruellement, la força de s'aliter et d'a-bandonner une partie de son activité débordante. Aucune œuvre morgienne qui n'ait bénéficié de l'intérêt de Mªme Jayet, dont le cœur large et compréhensif se vouait à tout et à tous. Elle a été avec passion l'animatrice de l'Union des Femmes de Morges, pendant plus de trente ans comme membre, depuis 1918 comme trésorière, puis comme présidente, charge qu'elle garda jusqu'à ses derniers jours, s'occupant de tout de sa chambre et gardant l'intérêt le plus éveillé et le plus at-tentif pour son Union comme pour les revendica-

leur demande; sauf cas rares comme l'autre jour elles pensent que telle revue de mode ou de fri volité, tel « conseiller des grâces », réclamés par la foule des petites dames aux jambes nues ju-chées sur des semelles de liège, est bien davantage intéressant, et mérite bien davantage les honneurs de l'étalage. Si nous nous posons fran-chement la question, agirions-nous autrement de leur place ? ..

Alors? devons-nous tourner toujours dans la même cercle vicieux : le Mouvement ne se vena pas dans les kiosque parce que personne ne le demande, et personne ne le demande parce qu'on ne l'y trouve pas ?... Certes, la très grosse majo-rité de ses lecteurs est constituée par ses abonnées — et abonnés aussi! qui lui font une garde d'honneur fidèle sur laquelle il lui est précieux de pouvoir compter. Mais - et ceci pour répondre pouvoir compier. mais — et cect pour repon à la critique souvent formulée : il est trop quement le journal d'un cercle restreint, il n teint pas suffisamment la femme moyenne, woman in the street - il serait utile pourtant que cette femme-là aussi pût le trouver dans kiosque, eût son attention attirée sur lui, sur l de ses illustrations, sur un titre d'article... Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen (nous avons dû renoncer aux banderolles affichées dans ces mêmes kiosques: Lire dans Le Mouvement féministe...», parce qu'elles aussi restaient ca chées, inutilisées derrière quelque pile de plus importants confrères!), et ce moyen est celui-ci veuillez bien, lectrice, renouveler, même sans but précis, le geste que nous avons relaté plus haut. Au bout de dix, vingt, cinquante de mandes du même ordre, je vous garantis que le vendeuse ne vous répondra plus que « c'est un journal dont elle n'a jamais entendu parler ».

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

tions suffragistes, qu'elle a toujours soutenues avec une fermeté souriante et inattaquable. Jamais elle n'a caché son drapeau et n'a jamais cessé de réclamer les droits politiques. Elle savait bien que ces droits, que les électeurs affectent de mépriser, sont le meilleur moyen de travailler mieux encore pour la communauté.

Car Mme Jayet s'occupa de toutes les œuvres e bienfaisance possibles, et surtout des œuvres de guerre, de la sœur visitante, des réunions de mères qu'elle a présidées pendant de nombreuses années, et où on se rendait avec joie parce qu'on savait l'y rencontrer, toujours gaie, toujours pleine d'entrain et d'idées, toujours prête à

rendre service.

Sa mort, survenue le 22 octobre, n'est pas un deuil pour les féministes seulement; c'est un deuil pour toute la population morgienne

S. B.

"Ce que le droit de vote nous a permis..."

N.D.L.R. — Nous empruntons à notre confrère anglais, La Citoyenne catholique, l'article suivant, écrit lors de la cétébration des Nocess d'argent » des femmes anglaises avec le suffrage féminin. En cette période, où nous entendons fréquemment cette question : « Mais, enfin, à quoi cela nous servirait-il de voter ?..» nous pensons qu'il n'est pas inutile de lire ce qui suit.

...On compte qu'au cours des dix-huit pre-mières années du vingtième siècle, cinq lois meres annees du vingueme siecte, cinq Iois seulement concernant des réformes dans la situation sociale, politique et civile de la femme anglaise furent adoptées, et toutes du fait d'une activité à longue échéance et d'un effort continu d'organisations féminines et de personnalités individuelles. Tandis que, depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin. c'est toute une panoplie de dispositions lé-gales en faveur des femmes qui ont été ajou-tées à la collection de nos lois, tous ceux qui tees a la collection de nos lois, tous ceux qui travaillent pour notre cause ayant pu constaler combien, dès 1918, une atmosphère totale-ment neuve a été rencontrée dans les Commis-sions parlementaires de la Chambre des Communes

La première loi adoptée, sitôt après que droit de vote fut reconnu aux femmes an-La première loi adoptée, sitôt après que le droit de vote fut reconnu aux femmes anglaises, est la loi dite de « qualification des femmes » (1918), qui permettait à des femmes de sièger au Parlement. Si le total de ces dernières n'a jamais dépassé la quinzaine, leur influence a été bien plus considérable que leur nombre: relevons notamment que Miss Margaret Bondfield fut Ministre du 1900. Margaret Travail dans le Cabinet travailliste de 1929-1931, et que quatre femmes ont fonctionné comme Secrétaires d'Etat, dont deux sont en comme Secretaires de l'at, dont deux sont en charge actuellement. Au dehors de la Cham-bre, des femmes appartenant, soit au parti conservateur, soit au parti travailliste, ont présidé l'eurs partis respectifs et les Congrès

LA RESIDENCE Florisssant 11 **GENEVE** Tél. 4.13.88 (8 lignes) Hôtel-Restaurant Bar

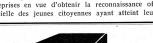
Grands et petits salons pour réceptions lits 50 salles de bains Talob lits

Téléphone dans toutes les chambres

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos - Arrangement p. familles

G. E. LUSSY, Dir.



cicatrice. Les biographes neuchâtelois de Mme de Charrière, Charles Berthoud et Philippe Godet peint par Gustave Jeanneret, flanquent le fameux pasteur Chaillet, grand ami de la dame de Colombier, directeur du *Journal helvétique*, dont les joues rubiconde surmontent un rabat douteux.

Sur la soie vieux rose dont les parois de la salle sont revêtues. M'me de Charrière figure plusieurs fois. D'abord, au fond d'une niche, faite en buste, par Houdon. Puis au fusain, par Quentin-La-Tour. C'est peut-être une étude pour le fameux pastel que le maître fit d'elle, à Zuylen, lorsqu'elle avait 22 ans. Un peintre danois l'a représentée à l'huile, lorsqu'elle en avait 45 environ et drapait sur son corsage un richu de mousseline. C'est bien toujours le même visage ardent et spirituel, à la chevelure hardiment rejetée découvrant le front élevé, aux yeux très bleus, un peu saillants, à la bouche grande et sensuelle, mais d'un ferme dessin. Et c'est bien ce visage encore que l'on reconnaît sur la miniature d'Arlaud. Une bonne femme en haut bonnet neuehâtelois, orné d'un double ba-volet tuyauté qui cachait sans doute des boucles grisonnantes et des joues quelque peu défraî-

A ses côtés, voici ses amis Du Peyrou, Monsieur par ci, Madame par là, coiffée d'un « bibi » si ridicule qu'il pourrait passer pour un modèle 1944. En face, c'est Constant d'Hermenches en-core, en grand apparat de guerre, la cuirasse étincelante, les cheveux poudrés autour d'un vi-sage donjuanesque. Et c'est Chambrier d'Oleyres, engoncé dans un col Directoire, tenant roulé quelque document diplomatique. Et Alphonse de

Sandoz-Rollin, le grave secrétaire d'Etat, et Henriette L'Hardy, sous sa large bergère, et le grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché à ses pieds, et Georges de Montmollin qui fut l'une des victimes du 10 août. En miniature ou en silhouettes découpées par Marianne Moula, voici César d'Iverbois, le «petit maire» de Colombier, ce poète narquois qui échangeait avec la dame du Pontet des quatrains et des épigram-mes, sa femme, dite « Mademoiselle Raison », si jolie avec sa haute coiffure et son sautoir de fourrure, Henri de Meuron, le savant petit bossu. Mme de Pourtalès-de Luze qui dansait si bien et qui mourut si ieune... Enfin, dans un cadre, un et qui mourut si jeune... Enfin, dans un cadre, un tas de messieurs confondus en courbettes devant de belles dames empanachées : le tout Neuchâtel d'alors! Les voici donc réunis, ceux qui durant plus de trente ans, de 1770 à 1805, se groupèrent autour de leur spirituelle amie, dans le grand salon voûté et peint à fresque du Pontet, le manoir de Colombier.

Mais, dira-t-on, pourquoi cette manifestation? Quel anniversaire célèbre-t-on? Aucun. Simple Quel anniversaire célèbre-t-on? Aucun. Simple-ment l'acquisition par la Bibliothèque de notre ville d'une alerte et divertissante correspondance entre Mme de Charrière et sa jeune amie, Hen-riette L'Hardy, qu'elle avait placée, en qualité de dame d'honneur, auprès de la demi-reine, la comtesse de Doenhof. C'était la quatrième épouse — morganatique celle-là — du roi de Prusse, — morganatique celle-là — du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, souverain de la Prin-cipauté. Au XVIIIme siècle, le mauvais exemple tombait de haut. Nos modernes censeurs, si sévères parfois, feraient bien de s'en souvenir.

La Bibliothèque de Neuchâtel possède plu-sieurs autres correspondances précieuses de Mme

de Charrière ou de ses amis. Ainsi un lot de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermen-ches et une trentaine de Constant d'Hermenches à Belle de Zuyden. Celles de Benjamin Constant à Mme de Charrière, celles de Du Peyrou, de Chambrier d'Oleyres, de combien d'autres. Dans les vitrines, l'on en voit des exemplaires soigneusement choisis, munis de leurs cachets et de leurs signatures, voisinant avec les manus-crits et les plus anciennes éditions des romans, comédies, ouvrages politiques et compositions musicales de la dame de Colombier. Car enfin, musicales de la dame de Colombier. Car entin, si elle fut une épistolière du premier rang, une romancière du second, elle se découvrit, sur le tard, un goût très vif pour la musique. Sous, la direction du maestro Zingarelli, installé à ses gages au Pontet, elle composa même un opéra: Zadig, qui faillit être joué à Paris. Aussi cette Pappelait-il plus que « la dame aux petits con-tes, aux petits pamphlets, aux petites musiques et aux grrrands opéras ».

Jeune fille, Belle de Tuyll, dite aussi Belle de Zuylen, parce qu'elle habitait le château de Zuylen, près d'Utrecht, s'était fait déjà par sa plume une réputation étendue de femme d'esprit et de femmes de lettres. Entre autres choses, elle avait publié un petit conte fort subversif: Le Noble. Cette particularité décourageait ses prétendants, d'ailleurs nombreux. Mariée enfin à Charles-Emmanuel de Charrière, gentilhomme vaudois fixé à Colombier, près Neuchâtel, elle goûta d'abord auprès de lui un calme bonheur qui endormit son talent. Il fallut un mystérieux et tardif amour qui la fit cruellement souffrir pour réveiller ses dons créateurs. C'est au sortir



Les Expositions

M^{me} de Charrière et ses amis

En présence du ministre des Pays-Bas et des autorités communales, une charmante exposition s'est ouverte, le 14 octobre dernier, à la Biblio-thèque de Neuchâtel. C'est un ensemble de portraits, d'objets divers, de documents imprimés traits, d'objets divers, de documents imprimes ou manuscrits concernant Mon de Charrière et ses amis. Les uns sont arrivés de Genève, de Lausanne ou de Berne, les autres ont été obligeamment prêtés par les propriétaires neuchâtelois. L'illustration du grand ouvrage de Philippe Godet a servi de base au travail des organistants. Mais des pièces mains conques et y sont sateurs. Mais des pièces moins connues s'y sont de Julie de Bondeli, la femme de lettres ber-noise, un portrait de Benjamin Constant, enfant, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lausanne, un groupe de trois officiers « au service d'Hol-lande », comme on disait alors. L'un d'eux, Constant d'Hermenches, porte sur le front un bandeau noir destiné à cacher une glorieuse